

Certification QUALIOPi obtenue avec succès par le GCS-CRIAVS Aisne-Oise-Somme !

Le GCS-CRIAVS Aisne-Oise-Somme a obtenu la certification QUALIOPi, à l'issue de l'audit réalisé par AFNOR Certification le 20 janvier dernier, pour la qualité des processus mis en œuvre dans le cadre des formations dispensées.

Le GCS-CRIAVS Aisne-Oise-Somme a satisfait pleinement aux 22 indicateurs et 7 critères évalués, aucune non-conformité, qu'elle soit mineure ou majeure n'a été relevée.

Cette reconnaissance atteste de la qualité des formations proposées. Les intervenants et l'équipe du GCS-CRIAVS Aisne-Oise-Somme s'emploient à proposer quotidiennement le meilleur accompagnement aux professionnels qui font appel au GCS-CRIAVS Aisne-Oise-Somme dans le cadre de la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Mais LA CERTIFICATION QUALIOPi C'est quoi ?

✓ C'est le premier certificateur en France

✓ C'est un Référentiel National Qualité établi suite à la Loi « Avenir professionnel » (Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018) ayant pour but de garantir une qualité renforcée des offres de formation en France et instaurant l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions de formation.

LES AVANTAGES DE LA CERTIFICATION QUALIOPi :

✓ Capitaliser les bonnes pratiques

✓ Valoriser ses pratiques et optimiser son organisation

✓ Fédérer l'équipe

✓ Démontrer une conformité aux nouvelles exigences de qualité en formation